

PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée greffière que la Ville de Saint-Georges a procédé à l'aliénation, autrement que par enchère ou soumission publique, des biens suivants :

Bien aliéné	Acquéreur	Prix
Lots 5 050 411, 6 511 443 et 6 543 711 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce	GARAGA INC.	242 640,00 \$ excluant les taxes applicables

Le présent avis est publié conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Saint-Georges,  
ce 12<sup>e</sup> jour de juillet 2023.



M<sup>e</sup> Isabelle Beaulieu, notaire  
Greffière